

Plan Climat-Air-Energie Territorial

STRATÉGIE ET PLAN D'ACTIONS



Agir ensemble pour les transitions de l'Alsace du Nord

Une vision du territoire à moyen et long terme

La stratégie du Plan climat-air-énergie (PCAET) apporte une vision de ce que sera l'Alsace du Nord à l'horizon 2030 et 2050. Elle définit des ambitions en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, en lien étroit avec l'aménagement du territoire et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Alsace du Nord.

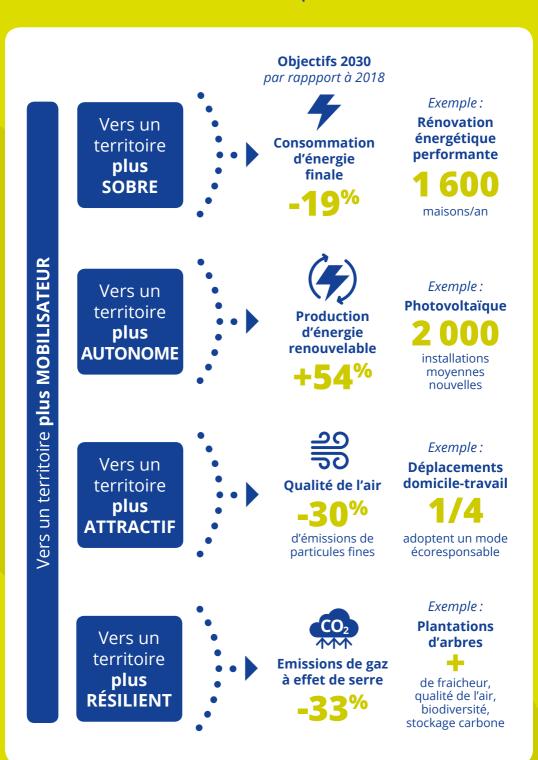
Le contenu de la stratégie s'inscrit dans un cadre légal et doit être compatible avec les règles et les objectifs régionaux du SRADDET¹.

Une construction partagée

- Les élus du PETR ont élaboré la stratégie sous l'angle d'un territoire à énergie positive en 2050 (un territoire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme).
- Les communes et EPCI, ainsi que les partenaires du PETR, sur la base des orientations stratégiques, ont alimenté le plan d'actions avec leurs projets.
- Le Conseil de développement de l'Alsace du Nord a choisi des axes de travail en lien avec les thématiques climat et proposé des actions à mettre en œuvre.
- La dynamique « Agir ensemble pour les transitions de l'Alsace du Nord » a été initiée pour favoriser l'émergence d'idées et de projets des citoyens et des acteurs socioéconomiques du territoire.

La stratégie du PCAET est adaptée au territoire avec une volonté d'impulser une dynamique collective à l'ensemble de l'Alsace du Nord.

Elle est structurée autour de 4 axes thématiques et 1 axe transversal :



Un plan d'actions



Vers un territoire plus SOBRE

Améliorer l'efficacité des équipements et adopter des comportements sobres en émissions de gaz à effet de serre

> Orientation 1 : Etre collectivités exemplaires

> Orientation 2 : Accélérer l'amélioration de la performance énergétique du bâti privé

La rénovation des bâtiments est un enjeu énergétique, économique et social majeur et fait l'objet d'un engagement partagé de tous les acteurs du PCAET.

Exemples d'action:

- Rénover énergétiquement les bâtiments publics
- Développer le conseil et l'accompagnement à la rénovation des logements



> Orientation 3 : Se déplacer autrement

La réduction de l'impact des transports de personnes est le deuxième enjeu identifié pour le territoire, et ce d'autant que les solutions de mobilité représentent également un facteur d'attractivité

important pour le territoire.

Exemples d'action:

- Développer les infrastructures et services encourageant les modes actifs (marche, vélo) et le covoiturage
- Améliorer l'offre train et bus urbain



 - 18% de consommation d'énergie dans le transport d'ici 2030



La nécess

pour fédérer autour des enjeux



Vers un territoire plus AUTONOME

S'appuyer sur les ressources du territoire pour développer ses productions locales et limiter ses approvisionnements extérieurs

> Orientation 1 : Développer les énergies renouvelables

Il s'agit de favoriser l'émergence et le montage des projets autour des potentiels en énergies renouvelables les plus prometteurs de l'Alsace du Nord.

Exemples d'action:

- Utiliser les infrastructures existantes pour produire de l'électricité photovoltaïque
- Développer la géothermie profonde



> Orientation 2 : Soutenir une alimentation locale et responsable

Les actions visent à favoriser le développement d'une agriculture alimentaire de proximité permettant au territoire de nourrir qualitativement ses habitants et une rémunération plus juste des producteurs tout en limitant l'impact carbone global de l'alimentation.

Exemples d'action:

- Accompagner le développement des circuits courts
- Faire évoluer les menus des cantines scolaires



> Orientation 3: Economiser les ressources dans les entreprises

Le PCAET s'appuie sur ses partenaires économiques pour jouer un rôle de catalyseur des bonnes pratiques énergétiques et environnementales.

Exemple d'action:

• Partager les bonnes pratiques dans le secteur industriel



Vers un territoire **p**l

aire transition climatique ne peut se faire que si elle est partagée pa partager et mutualiser, étendre et démultiplier les actions pern

climat-air-énergie

Ce premier plan d'act du territoire doit répe mais également des p au fur et à mesure de



Vers un territoire plus ATTRACTIF

Saisir les opportunités ouvertes par les transitions énergétique et climatique pour accompagner la mutation économique et préserver le cadre de vie

> Orientation 1 : Conforter les conditions de vie dans la proximité

En lien fort avec les documents d'urbanisme, les actions portent sur la sobriété foncière, la transformation de l'existant et l'accès aux ressources locales.

Exemples d'action:

- Réhabiliter les friches
- Développer des tiers-lieux de services

> Orientation 2 : Soutenir et faire émerger des filières de la transition climatique

Les acteurs publics et privés s'investissent dans le développement des filières en lien avec le patrimoine naturel du territoire.

Exemples d'action:

- Développer les constructions en bois local
- Soutenir l'écotourisme

> Orientation 3 : Améliorer la qualité de l'air

Ce volet repose essentiellement sur les actions de réduction des consommations d'énergie de l'axe 1 qui contribuent également à l'amélioration de la qualité de l'air.

> Orientation 4 : Réduire et valoriser les déchets

Les syndicats de collecte et de traitement des déchets du territoire mènent des actions de sensibilisation et d'accompagnement des publics à la prévention, au tri et à la réduction des déchets.

Exemple d'action:

Mettre en place la collecte des biodéchets



us MOBILISATEUR

r tous les acteurs du territoire. Les actions visent à faire connaître et v nettant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. cions couvre les enjeux climat-air-énergie majeurs auxquels l'ensemble ondre. Il comporte des actions du PETR et de ses collectivités membres, partenaires du PETR et des initiatives privées. Il est amené à s'étoffer es a mise en œuvre, notamment grâce aux actions de mobilisation.



Vers un territoire plus RÉSILIENT

Augmenter la résilience du territoire en anticipant les risques liés au changement climatique et en renforçant les dispositifs existants

> Orientation 1 : Réduire la vulnérabilité et l'exposition aux risques liés à l'eau

Des actions publiques et privées agissent pour la prévention des risques et la réduction de la consommation d'eau, dans un esprit de partage des bonnes pratiques de gestion de la ressource.

Exemple d'action:

· Prévenir les coulées d'eau boueuses



> Orientation 2 : Adapter les pratiques forestières et agricoles au changement climatique

Les collectivités et les professionnels expérimentent une gestion des exploitations qui tient compte du fonctionnement des écosystèmes et de l'évolution du climat.

Exemple d'action:

- Accompagner l'adaptation des exploitations agricoles
- > Orientation 3 : Développer et combiner les solutions fondées sur la nature

> Orientation 4 : Préserver notre santé et notre bien-être

Les collectivités du PETR s'engagent dans la préservation et la restauration de la trame verte et bleue, ainsi que la gestion résiliente des espaces naturels.

Exemples d'action:

- · Planter des arbres
- Expérimenter le retour à la perméabilité des sols



Agir ensemble pour les transitions de l'Alsace du Nord











Téléchargez tous les éléments du PCAET sur **www.alsacedunord.fr**